

Présentation générale

L'Ecole Municipale de Musique est un établissement public d'enseignement artistique.

L'école veut se définir aujourd'hui comme un lieu de proximité où il fait bon vivre, comme un lieu culturel et d'enseignement.

Ses principales missions visent à :

- Permettre au plus grand nombre (enfant, ado, adulte) d'accéder à un enseignement musical.
- Former les élèves tout au long de leur parcours, de l'éveil musical en maternelle jusqu'en 3^e cycle au lycée et adultes.
- Accompagner les adultes dans une pratique personnelle.
- Dispenser un enseignement qui accueille différentes esthétiques (classique, jazz, rock, musiques traditionnelles...) afin que chacun y trouve sa place.
- Participer à la vie culturelle du territoire.

L'Ecole de Musique, par l'intermédiaire des intervenants en milieu scolaire, est également présente dans les écoles de la commune.

Un enseignement complet

L'Ecole de Musique propose aux usagers un cursus d'enseignement complet avec des cours d'instrument, de formation musicale et de pratique collective. **Les cours commencent le 13 septembre et suivent ensuite le calendrier scolaire.**

Eveil et initiation musicale, de 5 à 6 ans.

Destinés aux plus jeunes, ces cours, d'une durée allant de 45 minutes à 1h, permettent aux enfants de découvrir l'univers musical au travers de jeux, chansons, expression corporelle, découverte des instruments. C'est une approche créative et ludique de la musique, permettant ainsi de stimuler l'imaginaire et les capacités artistiques des enfants. Ils auront la possibilité en fin d'année, de participer à des ateliers de découverte instrumentale afin de choisir un instrument pour l'année suivante.

Les cours d'instruments, à partir de 6 ans.

Les enfants ont la possibilité de commencer un instrument en CP. Le cursus comporte un cycle d'initiation pour les CP puis trois cycles d'étude (voir tableau ci-contre). Les cours sont individuels et hebdomadaires, leur durée varie de 20 minutes en initiation à 1h en 3^{ème} cycle. Les horaires sont définis avec les enseignants en début d'année.

La Formation Musicale.

La Formation Musicale est la discipline de formation générale nécessaire à tout musicien. Ces cours sont obligatoires pour tous les élèves (enfants) suivant un cours d'instrument.

Les cours sont collectifs et hebdomadaires. Leur durée varie de 1h à 1h30.

La pratique collective.

Les pratiques collectives sont au cœur des apprentissages et à la base du projet de l'école. De nombreux ensembles sont proposés et accessibles dès la première année et quel que soit l'âge: chorales, orchestres, ateliers... (voir liste au dos.)

La pratique collective inscrite dans le cursus est obligatoire à partir de la 2^e année.

Il est aussi possible d'être inscrit à l'Ecole de Musique uniquement dans un atelier de pratique collective.

Une saison musicale

L'Ecole de Musique élabore tous les ans une saison musicale. Tout au long de l'année les élèves vont participer à de nombreuses manifestations : auditions mensuelles, concert de Noël, concert des chorales des orchestres, concert rock, fête de la musique... des rencontres avec d'autres établissements sont également programmées.

Des outils à la disposition des usagers :

Afin de faciliter l'accès à l'Ecole de Musique le soir à 16h30, une convention a été signée avec le Conseil Départemental afin de permettre aux enfants de prendre le car scolaire et de se rendre ainsi directement sur place. Les enfants sont pris en charge par du personnel municipal pendant tout le trajet.

L'école en quelques chiffres c'est :

150 élèves, 15 professeurs, un chœur adulte, 3 orchestres, des ateliers rock, jazz, de la batucada, des pratiques pour les enfants, les ados ou les adultes...

C'est une trentaine de manifestations par an sous forme d'auditions ou de concerts qui touchent chaque année près de 2000 personnes. Ce sont aussi des sorties au concert à Paris, des rencontres et des collaborations avec d'autres conservatoires ainsi qu'avec le centre de loisirs et les différentes associations de la commune.

Vous aimez la musique et souhaitez la pratiquer, alors venez nous rejoindre!

	Formation musicale	Pratique instrumentale	Pratique collective	Durée des cours
Éveil	Enfant de 5 ans (GS) Durée : 1 année d'éveil musical Cours : 45 mn			45 mn
Initiation	Enfant de 6 ans (CP) Durée : 1 année d'initiation musicale Cours : 1h	A partir de 6 ans selon l'instrument Durée : 1 à 2 ans. Cours : 20 mn		De 1h à 2h20.
1^{er} Cycle	A partir de 7 ans Durée : de 3 à 5 ans Cours : 1h Fin de premier cycle: AEM	A partir de 7 Durée : de 3 à 5 ans Cours : 30 minutes Fin de premier cycle: AEM	Orchestre et/ou ateliers et ensembles	De 2h30 à 3h
2^{ème} Cycle	Durée : de 3 à 5 ans Cours : 1h15	Durée : 3 à 5 ans Cours : 45 minutes Fin de 2ème cycle: BEM	Orchestre et/ou ateliers et ensembles	De 3h à 3h30
3^{ème} Cycle		Durée : 3 à 5 ans Cours : 1 h Fin de 3ème cycle: CEM	Orchestre et/ou musique de chambre et/ou ateliers et ensembles	De 3h à 5h



Tarifs 2023/2024

(Tarifs trimestriels)

Cursus complet pour :
Cycle d'initiation
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycle
- Cursus adulte

	Prix Par Croisséen	Prix A partir de 2 participants par famille	Prix Par participant hors commune	Prix A partir de 2 participants par famille hors commune
Eveil musical	59€	54€	89€	81€
Formation Musicale et pratique collective*	59€	54€	89€	81€
1 instrument plus formation musicale et pratique collective*	154€	140€	231€	210€
2 instruments plus formation musicale et pratique collective*	254€	231€	381€	347€
3 instruments plus formation musicale et pratique collective*	338€	308€	507€	461€

* Pratique musicale collective : chorale, orchestres, ateliers, groupes musicaux

Parcours individualisé pour :
- 2^e et 3^e cycle
- cursus adulte

1 instrument et pratique collective*	105€	96€	158€	143€
2 instruments et pratique collective*	207€	188€	311€	283€

* Pratique musicale collective : chorale, orchestres, ateliers, groupes musicaux

Pratique collective seule pour :

Atelier ou groupe musical ou orchestre	19€	17€	29€	26€
Théâtre musical	14€	13€	21€	19€
Chorale adulte	19€	17€	29€	26€

Contact et horaires d'ouverture du secrétariat au public :

Directrice : Emeline FOUQUET
Secrétaire : Sophie LEFEVRE
Du lundi au jeudi de 14h-18h



Disciplines enseignées

Pratiques instrumentales

Violon - Violon alto - Violoncelle
Flûte traversière - Saxophone - Clarinette
Trompette - Percussions - Batterie
Piano - Guitare classique
Guitare électrique - Guitare jazz - Guitare basse
Chant (à partir de 14 ans)

Formation musicale

Eveil Musical (5 ans)
Formation Musicale (à partir de 6 ans)
Formation Musicale Adulte
FM Corpo Rythme enfants-ados-adultes

Pratiques collectives

Chorale Adulte - Atelier Chanson Adulte
Orchestre Petites Mains
Orchestre Junior
Grand Orchestre
Ensemble de Guitares
Ensemble de violoncelles
Ensemble de clarinettes
Atelier Jazz
Atelier Rock ado
Batucada
Théâtre musical



Mairie de Croissy-Beaubourg
Commission des Affaires Culturelles

Ecole Municipale de Musique « W. A. Mozart »



2023-2024

30, rue de Paris 77183 Croissy-Beaubourg
✉ ecole.musique@croissy-beaubourg.fr
☎ 01.64.62.78.59
www.croissy-beaubourg.fr